

Le dernier-né de la société de Havilland

Le *Dash-8*, avion à décollage et atterrissage courts (ADAC) est le dernier-né de la société de Havilland Aircraft of Canada. Cet avion d'affaires et de transport commercial a effectué son premier vol en juin dernier après trois années d'études et de construction.

Les deux pilotes ont procédé à divers essais, en particulier des essais statiques longitudinaux, des glissements sur l'aile, des dérapages et des vérifications de la poussée asymétrique, qui se sont révélés concluants.

Ce premier vol a marqué le début du programme de certification de l'appareil, d'une durée de 1 600 heures, qui sera clos au mois d'août prochain. Construit par de Havilland Aircraft of Canada, société nationale, le *Dash-8* se situe entre le *Twin Otter*, appareil de vingt places, et le *Dash-7*, quadriturbopropulseur, d'une capacité de 50 passagers. C'est un biturbopropulseur de 36 places



Le Dash-8 lors de son premier vol.

qui atteindra la vitesse de croisière de 496 kilomètres à l'heure à 5 000 mètres d'altitude; il pourra décoller sur 750 mètres et atterrir sur 640 mètres.

À la date de son premier vol, il

avait déjà fait l'objet de 53 commandes. La première livraison est destinée à Norontair, compagnie canadienne régionale spécialisée dans les liaisons avec le nord de l'Ontario.

Création d'un « Institut technique supérieur » au Burundi

L'École polytechnique de Montréal (EPM) vient de signer avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) la première tranche d'une entente de trois ans qui vise la mise sur pied d'un « Institut technique supérieur » (ITS) à la Faculté des sciences appliquées de l'université du Burundi, à Bujumbura, capitale de ce pays d'Afrique de l'Est.

En créant l'ITS, à qui l'université du Burundi a confié le mandat de former des ingénieurs d'exécution, on ajoute un troisième volet à la Faculté des sciences appliquées qui comprend déjà deux programmes de formation d'ingénieurs de conception dans les domaines du génie civil et du génie électro-mécanique. Ce nouveau domaine de formation est reconnu comme hautement prioritaire par le Burundi dont la contribution dépasse la moitié du coût de l'exécution du projet (évalué à environ cinq millions de dollars sur trois ans).

Le directeur de la coopération internationale, M. Rémi Tougas, nous informe que la réalisation du projet a été entreprise depuis quelque temps, deux coopérateurs canadiens étant déjà sur les lieux. Cinq coopérateurs canadiens devraient être en fonction à l'ITS pendant l'année 1984-1985 et environ dix, l'année sui-

vante. On estime que, une fois établi, cet institut formera annuellement de 25 à trente personnes.

Les responsabilités de l'EMP, dans ce projet, sont axées sur l'enseignement (programmes d'études, professeurs et techniciens, équipement), la formation des homologues, la gestion et l'évaluation.

Amélioration de la sécurité dans les aéroports des Caraïbes

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, vient d'annoncer un don de 75 millions de dollars destiné à accroître la sécurité dans les aéroports des Caraïbes.

Ce projet, qui sera administré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), touche 22 aéroports de différents pays des Caraïbes membres du Commonwealth.

Chaque pays signera séparément avec l'ACDI un accord prévoyant la livraison de matériel canadien, la formation du personnel des aéroports et l'amélioration des installations et services aéroportuaires. Le projet sera axé sur quatre domaines : la gestion et l'entretien des aéroports, les services de sauvetage et

d'incendie, les télécommunications et les aides à la navigation aérienne, ainsi que l'amélioration des pistes.

L'efficacité et la sûreté du transport aérien sont indispensables à la croissance économique de cette région insulaire dans laquelle, que ce soit pour affaires ou pour raisons administratives, politiques, ou personnelles, on se déplace uniquement par avion.

Parallèlement, la quasi-totalité des touristes, dont le nombre s'élève maintenant à environ 1,5 million par an, ont recours à ce moyen de transport. Il faut souligner que la plus grande part du produit national brut de certaines îles, telles Antigua et la Barbade, provient du tourisme, qui, dans de nombreuses autres, constitue la plus importante source de devises étrangères difficiles à obtenir autrement.

La disproportion du coût de l'infrastructure par rapport à leurs ressources a obligé les îles des Caraïbes à demander de l'aide à l'étranger pour l'amélioration de leurs ports, de leurs aéroports et d'autres installations importantes.

L'intérêt que porte l'ACDI au secteur du transport aérien des Caraïbes remonte aux années 60. Le projet actuel vise en particulier à corriger les lacunes relevées par l'Organisation de l'aviation civile internationale dans une étude récente financée par la Banque de développement des Caraïbes.